



Atelier participatif

Rénovation énergétique de l'habitat en Cornouaille

Organisé par l'Espace Info Energie de Quimper
Cornouaille Développement

7 novembre 2014 à Ergué Gabéric

DOSSIER DE PRESSE

Dans le cadre du Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH), l'Etat, la Région Bretagne et l'ADEME Bretagne ont lancé au printemps 2014 un appel à projet sur les plateformes locales de rénovation afin d'impulser une dynamique de rénovation massive des logements sur les territoires.

En septembre 2004, l'Espace Info Energie (EIE) de Quimper Cornouaille Développement a été lauréat pour la phase d'étude pré-opérationnelle de création d'une plateforme. Cet outil permettra d'accompagner et de simplifier le parcours des particuliers dans leur projet de rénovation : conseils, financement adapté, réalisation des travaux.

Pour mener à bien cette phase de réflexion, l'EIE associe tous les acteurs de la Cornouaille (collectivités, professionnels du bâtiment, société civile...) à l'élaboration de cette plateforme.

Cette journée est l'occasion d'échanger les points de vue et de définir les contours de ce projet de territoire.

Une deuxième phase de réflexion sera organisée début 2015 pour concrétiser les actions issues de cet atelier.

CONTACT PRESSE

Lenaïg Weiler
Conseillère info énergie

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT
3 rue Pitre Chevalier
29000 QUIMPER
Tél. : 02.98.10.34.52

Plus d'info www.quimper-cornouaille-developpement.fr>Energie>Particuliers

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme
de Quimper Communauté et de Cornouaille
3 rue Pitre Chevalier • Le Marygold • CS 40002 • 29018 Quimper Cedex
• Tél. 02 98 10 34 00 • Fax : 02 98 10 34 10
• www.quimper-cornouaille-developpement.fr

L'étude pré-opérationnelle de création d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat en Cornouaille

L'étude est portée par l'Espace Info Energie (EIE) de Quimper Cornouaille Développement et pilotée par un comité regroupant : les 10 EPCI de Cornouaille, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil de développement du Pays de Cornouaille, l'Ademe Bretagne, la Région Bretagne et la DREAL.

Depuis juin dernier, l'EIE de Quimper Cornouaille Développement multiplie les rencontres avec les acteurs de la rénovation en Cornouaille. L'atelier du 7 novembre est le véritable lancement de ce large travail de concertation destiné à impliquer un maximum d'acteurs pour que ce projet de plateforme soit une réussite.

Des actions prioritaires issues de cet atelier seront soumises au comité de pilotage début décembre.

Des ateliers thématiques devraient être organisés début 2015 pour concrétiser ces propositions.

Les participants à l'atelier

Tous les acteurs impliqués dans la rénovation ont été conviés et la majorité des acteurs a répondu présent puisque nous retrouvons aujourd'hui : particuliers confrontés à un projet de rénovation, EPCI, conseil général, conseil régional, ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), chambres consulaires, DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), ADEME, professionnels du bâtiment, banques, caisses de retraite, acteurs Certificats d'Economie d'Energie, assurances, chambre des notaires, agences immobilières...



Une soixantaine de participants inscrits.

La méthode employée : un atelier participatif

La participation des acteurs est facilitée par l'utilisation d'un outil d'animation participatif favorisant l'expression de chacun, dans la convivialité (groupes de 5 personnes).

Cette approche permet à des groupes importants et réunissant des personnes venant d'horizons différents de faire émerger des idées à partir du croisement de leurs expériences et pratiques respectives. Les échanges s'en trouvent enrichis, la créativité de chaque personne est stimulée.

De la sorte, chaque participant est force de proposition pour définir les actions à mettre en place pour développer, à grande échelle, la rénovation énergétique de l'habitat en Cornouaille.

L'animation

L'animation de cet atelier est assurée par **Marie Pierre Roignant**, Consultante en Développement Durable et en Concertation – Médiatrice.

Elle intervient auprès des collectivités, des associations, des entreprises pour mettre en place des projets de Développement Durable (type agenda 21).

Elle aide également les groupes à fonctionner sur le mode de la concertation et de la coopération et s'appuie sur des outils d'intelligence collective et sur ses compétences de médiatrice. Elle s'attache particulièrement à ce qu'une réflexion soit menée autour de la gouvernance afin, notamment, d'assurer une articulation entre le processus de concertation et le processus de décision.

Elle a une expérience de plus de 20 ans dans la conduite de projet, la communication et le développement durable en collectivités, associations et entreprises.

Marie-Pierre Roignant assure le soutien méthodologique de ce projet d'étude de plateforme depuis le mois de juin.

L'Espace Info Energie de Quimper Cornouaille

Développement

Deux conseillères info énergie se tiennent à la disposition du public pour répondre aux demandes portant sur les différents équipements de l'habitat, l'isolation thermique, le chauffage, l'eau chaude sanitaire, les énergies renouvelables, les réglementations et labels, les aides financières.



Une convention entre l'ADEME, la Région Bretagne et Quimper Cornouaille Développement (QCD) assure l'intégralité du financement de l'Espace Info Energie et garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés.

L'accueil du public se déroule sur rendez-vous dans les locaux de Quimper Cornouaille Développement. Des rendez-vous délocalisés sur le territoire sont peu à peu proposés. L'EIE se rend d'ores et déjà sur Concarneau toutes les deux semaines.

L'Espace Info Energie est un espace de documentation. Les EIE disposent en effet de nombreuses brochures, guides gratuits, etc. sur des thèmes très variés: rénover sans se tromper, la ventilation, le diagnostic de performance énergétique, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les écogestes, le crédit d'impôt...

L'Espace Info Energie assure également des missions d'animations auprès du grand public à l'occasion de salons, foires et événements. Des programmes de visites de sites exemplaires sont par ailleurs mis en place tout au long de l'année pour permettre au public de voir *in situ* les installations conseillées.

L'Espace Info Energie accueille du public sur rendez-vous dans les locaux de Quimper Cornouaille Développement du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Une permanence téléphonique est également assurée du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 au numéro suivant:

Contact : EIE Quimper Cornouaille Développement – 3 rue Pitre Chevalier – Quimper

Tel : 0805 203 205 - infoenergie@quimper-cornouaille-developpement.fr

0805 203 205
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme
de Quimper Communauté et de Cornouaille
3 rue Pitre Chevalier • Le Marygold • CS 40002 • 29018 Quimper Cedex
• Tél. 02 98 10 34 00 • Fax : 02 98 10 34 10
• www.quimper-cornouaille-developpement.fr

L'ADIL du Finistère

Avant de louer, d'acheter ou de construire, il est possible de consulter gratuitement l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) du Finistère. Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes les questions liées au logement.

Soutenue par les acteurs locaux de l'habitat (Conseil général, Etat, CAF, professionnels de l'immobilier publics et privés, collectivités locales), l'ADIL 29 accueille, renseigne, conseille ou oriente chaque année plus de 16 000 Finistériens.

Être conseillé gratuitement et en toute neutralité pour élaborer un plan de financement avant d'acheter, mieux connaître les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes, en savoir plus sur les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise de l'énergie ou sur les allocations logement ; comprendre les contrats de construction, de cession, de travaux, les assurances liées à la construction et au logement, ou encore le permis de construire, les règles d'urbanisme, le droit de la location, la copropriété, la fiscalité immobilière, les crédits d'impôts, etc. : dans tous ces domaines, l'ADIL peut apporter des réponses ou, le cas échéant, orienter vers les interlocuteurs spécialisés.

Il est possible de consulter les juristes de l'ADIL par téléphone, par internet et par courrier, ou bien sûr via une consultation dans ses locaux : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi matin), ainsi que sur l'une des 39 permanences assurées dans le Finistère.

Contact : ADIL 29 – 23 rue Jean Jaurès à Quimper – Tél : 02 98 46 37 38 - www.adil29.org.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère accompagne le développement des entreprises artisanales. Les missions du service économique sont les suivantes :

Assurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet de création et reprise d'entreprise à travers :

- **Des réunions d'information**, afin de présenter les démarches liées à la création / reprise d'entreprise : les formalités à accomplir, les outils pour mener à bien son étude de marché, les objectifs de l'étude prévisionnelle de rentabilité, les critères de choix du statut juridique et du régime fiscal, les dispositifs d'aides, le programme de formation continue.

- **Le stage de préparation à l'installation**, dont l'objet est de permettre aux futurs artisans, par des cours et des travaux pratiques, de connaître les conditions de leurs installations, les problèmes de financement, les techniques de prévision et de contrôle de leurs exploitations, de mesurer les savoirs indispensables à la pérennité de leurs entreprises et de les informer sur les possibilités de formation continue adaptées à leur situation.

- **Des permanences régulières** avec le conseiller en entreprise en charge du territoire : ces rendez-vous individualisés permettent d'apporter une réponse personnalisée sur l'avancée des démarches : les contraintes réglementaires, analyse des projets, conseil juridique, fiscal et social, étude de faisabilité, appui au montage des dossiers de demandes d'aides financières.

- **Le suivi des jeunes entreprises** : accompagnement approfondi au cours des 3 premières années d'activité sur la base du volontariat du chef d'entreprise. Le suivi post installation se déroule au sein de l'établissement et permet de faire un état des lieux général (gestion administrative et financière, action commerciale, réglementation – sécurité – hygiène, gestion des ressources humaines).

Faciliter la transmission des entreprises artisanales :

- Compte tenu de l'enjeu démographique (un quart des entreprises artisanales sont à transmettre dans les prochaines années), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat mobilise ses moyens pour mettre en relation cédants et repreneurs potentiels : site internet de promotion des offres (Bourse Nationale d'Opportunités Artisanales), journal de la transmission, coup de projecteur lors d'évènements ponctuels (salons départementaux, ateliers transmission).

Assistance technique dans des domaines diversifiés :

- **Respect des contraintes réglementaires** (mise en œuvre du Document Unique, conformité des locaux vis-à-vis des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, accessibilité des commerces)

- **La gestion des ressources humaines :**

Ateliers RH (information / sensibilisation collective des employeurs et futurs employeurs), aide au recrutement (information sur les démarches et les aides), diagnostic et conseil individuel, formation continue

- **Actions qualité et environnement**

- **Développement international, export**

- **Prévention et traitement des difficultés**

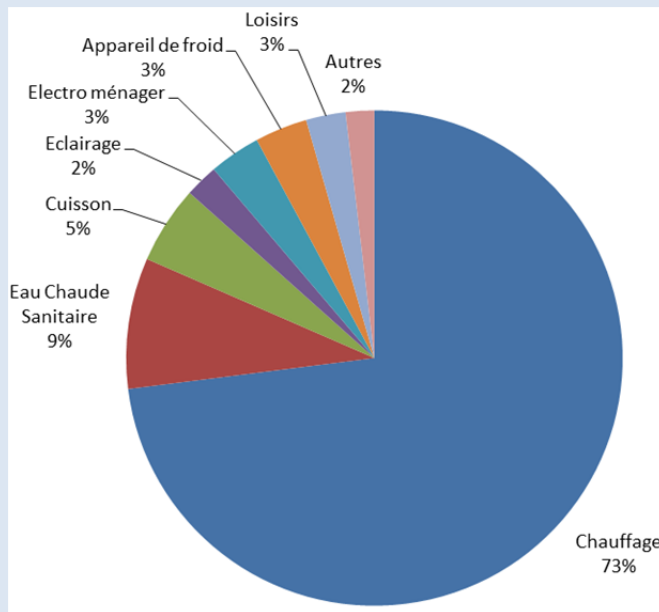
Développement local / Mise en œuvre d'actions collectives :

- **Animation de filières** : appui à la structuration de nouvelles filières : nautisme, bâtiment, métiers d'art.

Contact : Nathalie Péron, Service Développement Économique, Chargée de Développement Économique, Tél. : 02.98.76.46.46

Chiffres clés en Cornouaille

- **204 193 logements soit 11,4% du parc breton, dont 76% de résidences principales**
- **Les logements représentent 35% des consommations d'énergie primaire**
- **La répartition de la consommation énergétique des logements (3016GWh_{EP})**



- **2 750 établissements du bâtiment soit 14% des établissements marchands non agricoles. Près de 9 000 emplois, soit 7% des salariés**
- **Un potentiel de rénovation conséquent :**
 - **maison individuelle en résidence principale : 60% parc total**
 - **84 % du parc en classe D, E, F ou G**
 - **2 à 3,9 milliards d'euros de travaux suivant les scénarios de travaux d'après une étude de la cellule économique de Bretagne (http://www.cellule-eco-bretagne.asso.fr/Data/upload/Files/ETUDES_TB_BORD/2_CONS_DD/4_TERRI_GREN/PaysCornouailleAnalyseMarche2012.pdf)**
- **Des enjeux économiques : maintien et création d'emplois dans le secteur de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables, chiffre d'affaires pour les entreprises du bâtiment, économies d'énergie etc.**